

# PRÉSENTATION

## de la Fondation du patrimoine

**Première institution de défense du patrimoine**, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

**Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces**, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés**, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

## ► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seuls le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir et l'Association Saint-Gunthiern seront également destinataires ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous leur communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.□

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Bretagne dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

# CONTACTS



## FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Bretagne  
7, boulevard Solférino  
BP 90714  
35007 Rennes Cedex  
02 99 30 62 30  
bretagne@fondation-patrimoine.org  
www.fondation-patrimoine.org  
Suivez-nous sur



## COMMUNE DE GROIX

13 place Joseph Yvon  
56590 Groix  
02 97 86 80 15  
mairie@groix.fr  
www.groix.fr  
  
Plus d'information auprès de la Maison de Services Au Public (derrière la Mairie)



## ASSOCIATION SAINT-GUNTHIERN

Place Joseph Yvon  
56590 Groix  
06 87 28 74 37  
saint-gunthiern@sfr.fr

## NOS PARTENAIRES



## FONDATION



► *Je donne !*

POUR LA RESTAURATION DES

# Lavois et fontaines de Mez er Groez et Saint-Paul

Ile de Groix - Morbihan



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas éter sur la voie publique

Retrouvez tous les projets sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

# LE PROJET

## Description

### UN PEU D'HISTOIRE...

L'île de Groix possède un petit patrimoine insulaire important, dont 27 lavoirs et 28 fontaines répartis sur l'ensemble de l'île. Ils renvoient à de nombreuses légendes et croyances populaires.

Pendant longtemps, le nettoyage du linge s'effectuait sur des pierres inclinées le long des sources, autour d'un trou à laver ou d'un baquet. L'apparition des lavoirs après 1850 résulte d'une prise de conscience collective de l'importance de la salubrité publique et des principes élémentaires d'hygiène.

Appelés "les douëts" ou "les tribunaux", les lavoirs étaient de véritables lieux d'échange dans chaque village. Les fontaines apportaient leur vertu, les lavoirs leurs cancans. Avec l'arrivée de l'eau courante dans les maisons, ces espaces de vie publique ont perdu de leur utilité, se sont dégradés et nécessitent aujourd'hui une restauration complète.

### LE PROJET DE RESTAURATION

Ce projet, qui s'inscrit dans une opération complète de rénovation des lavoirs et fontaines de l'île dans le temps,

concerne en premier lieu ceux de Mez er Groez et Saint-Paul à Kermario, très endommagés. Des aménagements antérieurs ont porté atteinte à leur qualité. Il s'agira donc de les restaurer selon leur état initial.

Une fois restaurés, ces lieux permettront d'accueillir des événements organisés par des associations locales : printemps des poètes, soirées contées, balades thématiques, randonnées du patrimoine... Ils contribueront ainsi au développement touristique de l'île.

### LES CONTREPARTIES

- > Pour les dons allant jusqu'à 100€ : Invitation des mécènes à l'inauguration des travaux
- > De 101€ à 250€ : Formule n°1 + Visite du chantier de restauration
- > Au-delà de 250€ : Formule n°2 + Invitation aux circuits de découverte des sites, en lien avec l'association Saint-Gunthiern

Montant des travaux	80 000 €
Objectif de collecte	32 000€
Début des travaux	Automne 2019



## BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration des

### Lavoirs et fontaines de Mez er Groez et Saint-Paul

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/61652](http://www.fondation-patrimoine.org/61652)  
ou en flashant le QR code ci-contre.



Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donneur.

### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

Lavoirs et fontaines de Mez er Groez et Saint-Paul

Le montant de mon don est de \_\_\_\_\_ €

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.\*

► *Je bénéficié d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu  sur la fortune immobilière  sur les sociétés

### Exemples de dons

	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
	(Réduction d'impôt à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
	Réduction d'impôt à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du don et dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT		

\* Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre